

SOCIETE DE PARTICIPATIONS LYONNAISES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES
SPLIC
société par actions simplifiée au capital de 38 584,82 euros
sise à Genay (69730) 175, rue Jacquard
344 867 809 RCS Lyon
la « Société »

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 28 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le vingt-huit mai,

La société VRP INVEST, représentée par son Président, la société ABCV INVEST, elle-même représentée par M. Valentin PFAIFER,

associé unique, propriétaire de la totalité des 2 531 actions composant le capital social de la Société,

[...]

a pris ce jour, en sa qualité d'associé unique, les décisions transcrites ci-après et relatives à l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

[...]

- Expiration du mandat de co-Commissaire aux comptes de la société In Extenso Rhône-Alpes.

[...]

SEPTIEME DÉCISION

L'associé unique

- prend acte que le mandat de Commissaire aux comptes de la société In Extenso Auvergne Rhône Alpes expire à la date de la présente décision ;
- rappelle que, par application de la lecture combinée des articles L. 821-41, L. 821-43 et D. 821-172 du Code de commerce, la Société est désormais contrôlée par une société astreinte à publier des comptes consolidés et n'est donc, à ce titre, plus tête de groupe de sorte qu'elle n'est pas tenue de désigner deux Commissaires aux comptes ;
- décide de ne pas pourvoir au remplacement de la société In Extenso Auvergne Rhône-Alpes en qualité de co-Commissaire aux comptes.**

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé par l'associé unique.

Pour extrait certifié conforme

Le Président,

La société ABCV INVEST, représentée par M. Valentin PFAIFER